

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 51
Membres absents : 27
Procurations : 13

Séance du 15 février 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 15 du
mois de février, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 09/02/2023
Date de transmission : 21/02/2023
Date de mise en ligne : 22/02/2023

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONI Gilbert,
M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-
Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. ECKES Raymond, Mme FERRANDEZ
Françoise, M. FERON Jules, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge,
Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M.
GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M.
KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M.
MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard,
Mme MUTH Sandra, M. OTMANE Rémy, M. OTT Jean-Martin, M. PFENDLER Pierre, M.
PISARONI Gabriel, Mme RINQUEBACH Ariane, Mme ROSSE Christiane, M. SCHICCA Daniel,
Mme SCHMIDIGER Pascale, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. SIBOLD Clément, Mme
SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG
André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER
Roger

Absents excusés :

M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme
CAILLEAUX Hélène, M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES
Raymond), M. KAHRIC Franck, M. LATSCHA Gaston (pouvoir à Mme CHAPPEL Josiane), Mme
LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. LITZLER Thierry, M. MULLER Hubert, M. PILLERI
Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thuriannie (pouvoir à
Mme GANGLOFF Karin), M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël
(pouvoir Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M.
SCHICKLIN Julien, M. SCHMITTER Bernard (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. SCHOTT Jean-
Louis, Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme STRAUMANN-HUMMEL
Jocelyne (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-
Marc), M. STRICH Vincent, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir
à M. KASTLER André), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M.
PFENDLER Pierre), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

8^{ème} QUESTION

Plan d'actions 2023 de la convention-cadre pluriannuelle de partenariat avec la Chambre d'Agriculture Alsace (DELIBERATION n°2023-008)

Par délibération du 15 septembre 2021, le Conseil de Communauté a approuvé une convention-cadre pluriannuelle de partenariat établie avec la Chambre d'Agriculture Alsace. Dans ce cadre, un plan d'actions 2023 a été élaboré et validé par le Comité de pilotage paritaire le 15 novembre 2022. Il se décline de la manière suivante :

- Mise en œuvre des Paiements pour Services Environnementaux : communication sur le dispositif (logo et articles de presse) et coanimation de la rencontre annuelle du groupe d'agriculteurs engagés dans le dispositif ;
- Approfondissement du potentiel et des besoins en distribution et transformation de produits locaux : création d'une brochure de communication sur les circuits courts et mise en œuvre d'un salon professionnel entre distributeurs et producteurs ;
- Meilleure connaissance et renforcement des échanges frontaliers de produits agricoles alimentaires locaux avec l'agglomération bâloise et sa région ;
- Renforcement du lien agriculteurs et population : mise en place d'une journée fermes ouvertes sur le territoire de Saint-Louis Agglomération ;
- Coanimation de la convention et participation aux différentes démarches lancées par Saint-Louis agglomération.

Ce plan d'actions est assorti d'un plan de financement, dans le cadre duquel l'attribution à la Chambre d'Agriculture d'Alsace d'une subvention de 35 000 € pour 2023 est envisagée. Cette subvention sera versée selon les modalités suivantes :

- 17 500 € à la validation du plan d'actions, sur appel de fonds de la Chambre d'Agriculture Alsace ;
- 17 500 € à la finalisation du plan d'actions, sur présentation du compte-rendu d'activités et d'un état récapitulatif des dépenses du programme réalisé par le bénéficiaire.

A noter que le montant de la participation financière pourra être ajusté uniquement à la baisse, au prorata des dépenses réellement engagées par la Chambre d'Agriculture Alsace.

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le plan d'actions 2023 de la convention-cadre de partenariat avec la Chambre d'Agriculture Alsace, tel que validé par le comité de pilotage paritaire ;
- d'approuver le versement d'une subvention annuelle à la Chambre d'Agriculture Alsace dans les conditions exposées ci-dessus.
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 février 2023

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

